

EN PRATIQUE

Le dépistage est organisé pour que chaque femme y accède dans les mêmes conditions de qualité sur tout le territoire.

1 Le rendez-vous au centre de radiologie

Prenez rendez-vous avec un des radiologues agréés figurant sur la liste jointe à votre courrier d'invitation.

Le jour du rendez-vous, apportez le courrier d'invitation, votre carte Vitale et les clichés de vos précédentes mammographies. N'hésitez pas à poser toutes vos questions au radiologue ou au manipulateur avant ou après l'examen.

2 Les examens

Le radiologue réalise une mammographie comportant 2 radiographies par sein. L'un après l'autre, vos seins sont placés entre 2 plaques qui se resserrent et les compriment pendant quelques secondes.

Si vous portez des prothèses mammaires, des clichés spécifiques sont réalisés. Le radiologue examine également vos seins. Juste après l'examen, il vous délivre un premier résultat.

3 Les résultats

Si les clichés de la mammographie et l'examen clinique ne montrent pas d'anomalie, par sécurité, une seconde lecture sera réalisée par un autre radiologue, dans un délai de 2 semaines.

Cas de figure n° 1

Aucune anomalie n'est détectée : vous serez invitée à renouveler cet examen dans 2 ans.

C'est le cas majoritaire, pour 910 femmes sur 1000.

Cas de figure n° 2

Une anomalie est détectée. Cela concerne 90 femmes sur 1000. Dans la plupart des cas, il ne s'agit pas d'un cancer mais, par exemple, d'une anomalie bénigne (kyste) ou suspecte. Selon les cas, une surveillance à court terme ou la poursuite d'examens pourra être nécessaire. À l'issue de ces examens, la conclusion la plus fréquente est qu'il n'y a pas de cancer.

Plus rarement, un cancer peut être diagnostiqué : cela concernera 7 femmes sur 1000. Chacune de ces femmes sera orientée par son médecin vers une équipe pluridisciplinaire spécialisée en cancérologie pour un traitement personnalisé, dont un appui psychologique.

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur

e-cancer.fr



DÉPISTAGE DES CANCERS DU SEIN

S'INFORMER ET DÉCIDER



LE CANCER DU SEIN EST-IL FRÉQUENT ?

Le cancer du sein est le cancer à la fois le plus fréquent et le plus mortel chez la femme. Chaque année en France, 54 000 cas sont détectés et près de 12 000 femmes en décèdent.

QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE ?

Le principal est l'âge. Près de 80% des cancers du sein se développent après 50 ans.

Certains antécédents médicaux personnels et familiaux de cancers ou maladies du sein peuvent aussi entraîner un risque supérieur et nécessiter une surveillance spécifique. Parlez-en avec votre médecin généraliste ou gynécologue. Certains traitements hormonaux de la ménopause, une puberté précoce, une ménopause tardive, l'âge de la première grossesse et la durée d'allaitement peuvent également avoir une influence.

Nos modes de vie peuvent aussi jouer un rôle, tels que la consommation d'alcool et de tabac, un manque d'activité physique, un surpoids.

EN QUOI CONSISTE UN DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN ?

Le dépistage du cancer du sein repose sur une mammographie (examen radiologique), associée à un examen clinique des seins. Il permet de détecter tôt une éventuelle anomalie ou un cancer, avant l'apparition de symptômes. Cette détection précoce augmente les chances de guérison.



La mammographie est prise en charge à 100% par votre caisse d'assurance maladie sans avance de frais. Si des examens complémentaires sont proposés par votre radiologue, ils seront pris en charge dans les conditions habituelles de remboursement.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES ET LES LIMITES D'UNE DÉTECTION PRÉCOCE PAR DÉPISTAGE ?

De manière générale, plus les cancers du sein sont détectés tôt et plus les chances de guérison sont importantes. La survie à 5 ans est de 99% pour un cancer du sein détecté à un stade précoce, elle est de 26% pour un cancer avec des métastases. Par ailleurs, les cancers détectés tôt nécessitent, en général, des traitements moins lourds et moins agressifs avec moins de séquelles.

Si le dépistage permet une détection précoce, il peut aussi présenter des inconvénients : le diagnostic et le traitement de cancers peu évolutifs. Pour ces cancers qui n'auraient pas été découverts en l'absence de mammographie, on parle de surdiagnostic. Celui-ci est par nature inhérent à tout acte de dépistage. On estime que de 10% à 20% des cancers détectés sont concernés. Comme il n'est pas encore possible de prédire l'évolution d'une lésion cancéreuse au moment où elle est diagnostiquée, il est habituellement proposé, par précaution, de traiter l'ensemble des cancers détectés.

LA RECOMMANDATION DES AUTORITÉS DE SANTÉ

Au vu de l'analyse des avantages et des limites, le dépistage du cancer du sein est recommandé aux femmes de 50 à 74 ans, tous les 2 ans.

LE DÉPISTAGE EST-IL FIABLE ?

Les installations de mammographie sont soumises à des normes strictes, destinées à renforcer la qualité des images et à limiter les risques liés aux rayons X. Ces installations sont contrôlées tous les 6 mois.

La seconde lecture des clichés, réalisée par un radiologue différent dans le cadre du programme de dépistage organisé, permet de détecter davantage de cancers : c'est le cas d'environ 6% d'entre eux.

POURQUOI SE FAIRE DÉPISTER TOUS LES 2 ANS ?

Les études scientifiques ont montré que l'écart de 2 ans est un compromis qui présente les avantages de la détection précoce tout en limitant le risque de cancers de l'intervalle (cancers qui surviennent entre 2 dépistages) et de cancers radio-induits (la mammographie expose à des rayons X. Une exposition trop répétée peut, bien que rarement, entraîner l'apparition d'un cancer).

Entre chaque examen de dépistage, n'hésitez pas à consulter un médecin si vous remarquez des changements inhabituels de vos seins :

- apparition d'une boule, d'une grosseur dans le sein ou sous un bras ;
- modification de la peau (rétraction, rougeur, œdème ou aspect de peau d'orange) ;
- modification du mamelon ou de l'aréole (rétraction, changement de coloration, suintement ou écoulement) ;
- changements de forme.